

Jobs d'été : offre aux jeunes de l'Osier de 16 à 18 ans

Comme chaque année, la mairie propose aux jeunes âgés de **16 à 18 ans** et résidant sur la commune de Notre Dame de l'Osier, **un job d'une durée d'une semaine** pendant les vacances scolaires d'été. Leur travail consistera à soutenir les employés communaux face aux nombreuses tâches d'été (espaces verts, peinture, maçonnerie, entretien divers, etc...).

Si vous êtes né-e-s entre le **2 juillet 2005** et le **1^{er} juillet 2007** vous pouvez postuler pour ce travail d'été en déposant **une lettre de motivation avant le 20 juin** à la mairie.



Pour plus d'informations contacter : **JC Jouve 06/11/65/13/04**

Le marché festif d'été aura lieu le mardi 4 juillet

À partir de 16h30, dans le jardin
de Bon rencontre.

Au programme : artisanat, producteurs locaux, animations, petite restauration, maquillages et jeux pour les enfants, sans oublier **la buvette du Comité des fêtes !**

A l'heure où nous imprimons ce bulletin, le programme et les horaires des animations ne sont pas encore arrêtés définitivement. Précisions dans le prochain bulletin.

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de la mairie est fermé jusqu'au **13 juin**.

La permanence des élus le samedi matin reste ouverte et le maire est joignable en cas d'urgence.



ARTISANAT - PRODUCTEURS LOCAUX
ANIMATIONS
BUVETTE - PETITE RESTAURATION

MARCHÉ FESTIF

NOTRE DAME DE L'OSIER

MARDI 4 JUILLET 2023

16H30 - 20H : MARCHÉ PRODUCTEURS ET ARTISANS
19H : FANFARE
20H : CHORALE « LES DIXSONNANTES » SUIVIE D'UNE
SOIRÉE DANSANTE

40 PROMENADE DE LA CHAPELLE
JARDIN DE BON RENCONTRE

INFOS : 09 73 21 18 38 - CONTACT@TEROLOKO.COM

Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier

Secrétariat de Mairie : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h à 13h

Mardi : 8h à 13h

Mercredi : 8h à 12h et 14h à 17h

Judi : 8h à 13h,

Samedi : 10h30 à 12h (permanence des élus)

Courriel: ndomairie@wanadoo.fr

Site Internet : notredamedelosier.sud-gresivaudan.org

1) Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion de la commune

Le compte administratif 2022 de la commune s'établit ainsi :

Section de fonctionnement

Dépenses	568 139,86 €
Recettes	624 275,26 €
Résultat de l'exercice	56 135,40 €
Résultat antérieur reporté	86 152,55 €
Résultat de clôture	142 287,95 €

Section d'investissement

Dépenses	164 064,26 €
Recettes	361 923,64 €
Résultat de l'exercice	197 859,38 €
Résultat antérieur reporté	- 76 977,69 €
Résultat de clôture	120 881,69 €

Résultat global : 263 169,64 €

Hors de la présence du maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2022 du budget de la commune.

En présence du maire, le conseil examine le compte de gestion 2022 de la commune établi par le receveur. Après avoir constaté que les écritures du compte administratif 2022 et celles du compte de gestion sont identiques, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2022 dressé par le receveur.

Le maire rappelle ensuite qu'il convient d'affecter le résultat de clôture de 142 287,95 € de la section de fonctionnement. Il propose de reporter la totalité de cette somme à la section de fonctionnement.

Le conseil municipal est favorable à cette proposition d'affectation du résultat de fonctionnement.

2) Vote du budget de la commune

- **Budget primitif 2023**

Section de fonctionnement

Dépenses et Recettes de 559 560€

Les postes de dépenses s'établissent ainsi :

- charges à caractère générales :	104 300 €
- charges de personnel :	119 000 €
- frais divers de gestion :	109 234 €
- intérêts de la dette :	19 000 €
- virement à l'investissement :	199 095 €
- dépenses imprévues :	8 630 €

Les principales recettes :

- dotations et attributions Etat et Département :	198 000 €
- impôts :	158 000 €
- excédent 2020 :	142 288 €
- remboursement charges salariales	26 500 €
- revenus des locations :	20 000 €

Section d'investissement

Dépenses et Recettes de 588 754 €

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- le transfert sur budget lotissement communal : 200 000 €
- les travaux pour l'atelier communal : 150 000 €
- le remboursement du capital : 65 822 €
- subvention à Pluralis pour réhabilitation foyer communal : 75 000 €
- travaux sur voiries : 43 100 €
- les travaux de la basilique : 28 222 €
- étude sur Bon Rencontre : 10 000 €
- frais géomètre et raccordement maison Promenade de la Chapelle: 9 000 €

Les principales recettes :

- excédent d'investissement reporté : 120 897 €
- virement de la section de fonctionnement : 199 095 €
- vente bâtiment promenade de la Chapelle : 110 000 €
- vente foyer communal à Pluralis : 75 000 €
- subventions Etat, Département, Fondation du Patrimoine : 61 000 €
- remboursement du fonds de compensation de la TVA : 11 300 €
- recette taxe d'aménagement : 3 200 €

Le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2023 de la commune.

3) Vote des taux d'imposition

Le maire rappelle qu'il y a lieu de fixer pour l'année 2023 les taux des différentes taxes (foncière sur le bâti – foncière sur le non bâti – taxe d'habitation). Compte tenu du contexte actuel, il propose pour cette année encore, de ne pas appliquer d'augmentation et de maintenir pour l'année 2023 les taux d'imposition appliqués en 2022 soit :

- taxe foncière sur le bâti : 34,29 %
- taxe foncière sur le non bâti : 53,65 %
- taxe d'habitation : 12,33 %

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

4) Vote du budget du lotissement

Approbation du budget primitif 2023 pour le lotissement communal sur le secteur des « Hautes Mouilles » d'un montant de 499 014 € en dépenses/recettes pour le fonctionnement et de 700 000 € en dépenses/recettes pour l'investissement.

5) Dissolution du CCAS

Le maire rappelle que la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république a modifié l'action sociale en laissant la possibilité aux communes de moins de 1500 habitants de dissoudre leur CCAS.

Les compétences du CCAS demeurent mais sont gérées directement par la commune et ne font plus l'objet d'un budget à part.

Le maire propose cette simplification en précisant que les actions seront toujours décidées par la commission existante composée d'élus et de non élus.

Le conseil approuve à l'unanimité la dissolution du CCAS.

6) Embauche d'un agent d'entretien

Suite au départ de Margaux SAUTERON qui effectuait le ménage de la mairie, le maire propose la signature d'un contrat à durée déterminée de 3 heures par semaine d'une durée de 1 an avec Lisa MASSIT.

Le conseil accepte cette proposition.

7) Subventions associations

Le maire propose au conseil municipal d'attribuer pour l'année 2023 les subventions suivantes aux associations :

- ACCA	250 €
- AFIPAEIM	150 €
- Espace Nature Isère	200 €
- Coopérative scolaire	400 €
- Comité des fêtes	500 €
- Contribution grand marché	400 €
- Fête du livre Atout Cras	130 €

Le conseil accepte l'attribution de ces subventions aux associations.

8) Signature de conventions

Le conseil autorise le maire à signer les conventions suivantes :

- Avec la ville de Saint Marcellin concernant la participation financière des communes au fonctionnement du centre médico-scolaire. Cette participation est calculée sur la base 3,70€ par élève du premier degré scolarisé dans la commune et relevant du centre médico-scolaire de Saint Marcellin, soit 170,20 € pour 46 élèves.
- Avec la communauté de communes Saint Marcellin Isère Communauté concernant la mise à disposition gracieuse de l'outil Décaloc pour la déclaration des meublés de tourisme et/ou chambres d'hôtes ou hébergement chez l'habitant.

9) Devis raccordement assainissement

Acceptation du devis du service eau et assainissement de la communauté de communes d'un montant de 7 000 € HT pour la participation de la commune aux travaux d'extension du réseau d'assainissement pour permettre le raccordement à l'assainissement de la maison propriété de la commune 287 promenade de la Chapelle et du futur bâtiment de Tero Loko.

10) Cession vente Fonciplom à la commune des espaces publics du lotissement « Le Hameau des Prés »

Le maire fait part au conseil de la cession par la société Fonciplom au profit de la commune des parcelles C 989 de 566 m², C 990 de 68 m² et C 991 de 340 m² qui constituent les voiries et espaces libres du lotissement « Le Hameau des Prés » route de la Combe bougey. Cette cession se fera pour l'euro symbolique avec dispense de règlement et les frais seront supportés par le lotisseur.

Le conseil autorise le maire à signer tout document nécessaire à cette cession.

11) Questions diverses

• Demande de subvention au Département

Le Département a mis en place un projet s'intitulant « Un arbre, un habitant en Isère » pour encourager la réalisation par les collectivités de plans de végétalisation, de zones arborées et d'îlots de fraîcheur. Le taux de financement est de 50% des coûts hors taxes avec une subvention maximale de 20 000 €.

Le maire propose dans ce cadre de faire une demande de subvention pour les travaux d'aménagement des espaces publics du quartier des Hautes Mouilles aux abords du projet de lotissement.

Cette demande portera sur un montant des plantations qui s'élève à 44 394 € HT pour une subvention maximale de 20 000 €.

Le conseil autorise le maire à déposer cette demande de subvention auprès du Département.

- **Plan de financement prévisionnel de TE 38 pour les travaux d'extension et d'enfouissement des réseaux d'électricité et de télécommunication pour la desserte du lotissement communal.**

Sur la base des estimations de TE 38, le conseil par délibération du 27 septembre 2022, avait donné son accord pour que TE 38 réalise les études complémentaires pour le chiffrage définitif des travaux de desserte du lotissement communal par les réseaux d'électricité et de télécommunications.

Le maire présente au conseil le plan de financement prévisionnel établi par TE 38 après ces études.

Les travaux d'extension et d'enfouissement ont été estimés à 193 685 € TTC pour la partie électricité, à 53 851 € TTC pour le réseau de télécommunication et à 8 473 € TTC pour l'éclairage public. Après déduction des financements externes, la participation de la commune s'élèvera à 12 690 € pour l'électricité, à 42 454 € pour la télécommunication et à 3 310 € pour l'éclairage public.

Le conseil approuve le plan de financement prévisionnel proposé par TE 38 et autorise le maire à signer tout document concernant ce dossier.

- **Bail logement communal**

Le maire rappelle que la commune possède un bail d'habitation pour le logement au-dessus de la mairie. Ce contrat prévoit une révision annuelle du montant du loyer sur la base de l'indice de référence des loyers qui augmente cette année d'environ 3,5 % par rapport au précédent indice.

Avec cette augmentation le nouveau loyer s'élèvera à 517,78 € par mois.

Le conseil accepte cette révision et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

- **Mise en vente du bâtiment 287 promenade de la Chapelle**

Le maire propose la mise en vente du bâtiment situé 287 promenade de la Chapelle qui était loué à Tero Loko. Le prix a été fixé à 135 000 € et les frais d'agence immobilière s'élèvent à 5 000 €. La commune prendra à sa charge les travaux permettant le raccordement de la maison au réseau d'assainissement.

Le conseil autorise le maire à signer tout document relatif à cette vente.



Un véritable succès, cette omelette du 1^{er} Mai

Merci à vous tous et toutes d'avoir participé à notre traditionnelle omelette du 1^{er} Mai.

Et toutes vos contributions ont ajouté du punch à ce repas !!

596 œufs ont été transformés en omelette pour régaler les appétits de plus de 100 convives, certains ayant même dû patienter pour qu'une place en salle se libère !!

Votre Comité des Fêtes est ravi de votre participation, et vous convie bientôt à la buvette du grand marché d'été le mardi 4 Juillet et à la fête du village le vendredi 14 Juillet (cf article ci-dessous).

Buvette du grand marché d'été du Mardi 4 Juillet

Votre Comité des fêtes aura le plaisir de vous retrouver à la buvette du grand marché d'été le mardi 4 juillet. Vous pourrez profiter d'une vingtaine de stands de producteurs locaux et passer nous voir pour vous rafraichir. Le meilleur accueil vous sera réservé ! Voir affiche en page 1.

Plus d'infos sur ce marché en page 1.

Fête du 14 Juillet

Ca y est, votre Comité des Fêtes est fin prêt pour renouer avec la fête du village, après une interruption de 3 ans, et avec un chouette programme : la pétanque, les jeux, la musique, le repas du soir

Voici déjà l'affiche de cette journée festive.

Le programme détaillé de la journée vous sera communiqué dans l'Osier Flash de Juillet.



Information fibre



Certaines parties du village sont désormais « raccordables » à la fibre.

A partir de là, pour ces foyers, il reste à faire la démarche de contacter son opérateur pour demander l'installation de la fibre à son domicile.

Un commercial de l'opérateur SFR a démarché ces dernières semaines les habitants de la commune afin de proposer l'installation Fibre.

Avant d'avoir la possibilité de faire le choix de son opérateur, c'est SFR qui a l'exclusivité pour l'instant.

Informations Relais Petite Enfance (anciennement RAM)

➤ Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode de garde sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation... Les responsables des RPEs vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, un soutien dans votre métier, rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables des RPEs vous accueillent lors des permanences et des temps d'éveil avec les jeunes enfants.

Voici les coordonnées de l'antenne RPE de Vinay

- Vinay : 04.76.38.94.74 et rpe.antennevinay@smvic.fr



➤ **La liste des assistantes maternelles agréées, sur la commune de Notre Dame de l'Osier est disponible en mairie.**



Rappel : obligation pour les propriétaires de biens immobiliers bâtis

Pour rappel, depuis le mois d'août 2021, un nouveau service « Gérer mes biens immobiliers » (GMBI) est offert aux usagers propriétaires, incluant les communes et EPCI, et accessible depuis leur espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr. Tout usager propriétaire peut donc consulter l'ensemble de ses biens bâtis sur le territoire ainsi que leurs caractéristiques (surface, nombre de pièces, numéro de lot...). **Depuis 2023, ce service permet également de répondre en ligne aux obligations déclaratives relatives aux locaux**, de dématérialiser les déclarations foncières, de liquider les taxes d'urbanisme, de déclarer l'occupant des locaux d'habitation.

S'agissant d'une obligation, les propriétaires de biens immobiliers bâtis, particuliers et personnes morales doivent procéder à la déclaration de la situation d'occupation de chacun de leurs biens via l'onglet " Biens immobiliers" accessible depuis impots.gouv.fr avant le 30/06/2023

A ce jour, la déclaration ne concerne que les locaux à usage d'habitation. toutefois, même si vous pensez ne pas être concerné dans la mesure où vous n'avez pas de locataire(s), il est préférable d'accéder au service pour vérifier les biens listés et/ou déclarer éventuellement la vacance.

Fête des écoles organisée par le Sou des écoles : dimanche 18 juin
À Bon Rencontre

Le sou des écoles fait sa fête de fin d'année le **dimanche 18 juin** à partir de 11h30 Espace Bon Rencontre à Notre Dame de l'Osier.

12h : REPAS SUR RESERVATION : poulet basquaise (voir bon de commande)

Buvette, goûter, animations : jeux en bois, maquillage, jeux de plein air, château gonflable...

Venez nombreux passer une bonne après-midi en famille.



FÊTE DES ECOLES
Dimanche 18 juin 2023 dès 11h30
Espace Bon Rencontre à Notre Dame de l'Osier

12h Repas (sur réservation)
Poulet Basquaise / riz, fromage blanc et glace

13h Château gonflable, jeux en bois, jeux de plein air "Gratuit"
Buvette et goûter

Contact : soudesecolesvco@gmail.com

Coupon réservation repas :

15 € / adulte. 10€ / enfant (jusqu'à 11 ans = CM2)

Nom : Prénom : Tel :

Nbre d'adulte(s) = x 15€

Nbre d'enfant(s) = x 10 €

Total = €

Date limite de réservation : 05/06/23

(Règlement à la commande, chèque à l'ordre du Sou des Ecoles)

o Chèque / o Espèces

Pour contacter le Sou des Ecoles : Mail : soudesecolesvco@gmail.com

Accueils de loisirs : ouverture des inscriptions été 2023

Les réservations pour les accueils de loisirs de juillet s'effectueront du **dimanche 4 juin au dimanche 18 juin** sur [le portail citoyen](#)

Vinay : Les Marbots **3-6 ans** Direction : 07 65 15 56 54 Pôle multiservices 3 avenue Brun Faulquier

Les Candelous **6-12 ans** Vacances : 06 70 41 70 35 Mercredis : 06 33 57 93 17 Ecole la Mayette 13 Avenue Paul Martinais acm.vinay@smvic.fr

Accueil ados **11-17 ans** Direction : 06 33 57 93 17.

Réunion d'information sur la Validation des Acquis de l'Expérience, le 08/06/2023

Vous avez au moins un an d'expérience professionnelle,
Vous avez besoin d'un diplôme pour évoluer,
Vous souhaitez obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences, ... ?

La validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est peut-être la solution !

Pour répondre à toutes vos questions, la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan vous propose une réunion d'information :
jeudi 8 juin 2023 à 18h00 (en présentiel dans nos locaux à Voiron et en visioconférence)

SUR INSCRIPTION sur notre site internet <https://emploi-pvsg.org/evenements/>
ou par téléphone au 04 76 93 17 18

Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
40 rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 Voiron Cedex

VOUS ÊTES SALARIÉ.E ET VOUS SOUHAITEZ VALIDER VOS ACQUIS ?



Besoin d'être accompagné.e dans vos démarches ?

Vous avez au moins un an d'expérience professionnelle ?
Vous avez besoin d'un diplôme pour évoluer ?
Vous souhaitez obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences ?
La VAE peut être la solution !

La Maison de l'Emploi vous propose une réunion d'information
jeudi 8 juin 2023 à 18:00
en présentiel ou en visioconférence

Inscription au **04 76 93 17 18**
ou www.emploi-pvsg.org/evenements



Appel à projets jeunes de la MSA : Mieux vivre en milieu rural

Vous avez entre 13 et 22 ans
Vous êtes ressortissant de la MSA ou vous habitez un territoire rural
Vous avez un projet local et solidaire

Comment participer ?

Retirez le règlement et le dossier de candidature auprès de votre MSA.

Le correspondant jeunesse de votre MSA vous accompagnera à partir de votre inscription et tout au long de la réalisation de votre action.

Pour retirer votre dossier :

Contactez votre MSA :

Mathieu Payer

Tel : 06 88 34 37 44

Date limite de dépôt de candidature :

24 novembre 2023

Les thématiques concernées : Culture • Santé • Vivre ensemble

Quels sont les critères de sélection ? • Votre implication

- L'impact de votre action sur le territoire
- La dimension solidaire du projet
- L'originalité et la qualité

Toutes les infos concernant cet appel à projets sont disponibles en mairie.



**Chantiers jeunes vacances d'été 2023 proposés
par Saint Marcellin Isère Communauté**



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ



2023

**CHANTIERS
JEUNES
16/17 ANS**

--- VACANCES D'ETE ---

DU 04 AU 07 JUILLET // NETTOYAGE DE RIVIÈRES // CHATTE

DU 10 AU 13 JUILLET // CONSTRUCTION BOIS // SAINT-MARCELLIN

DU 17 AU 20 JUILLET // CONSTRUCTION BOIS // VINAY

[CDD DE 20H RÉMUNÉRÉ AU SMIC] - NE CANDIDATER QUE SUR 1 CHANTIER

Envoyez votre CV et lettre de motivation à pij@smvic.fr
ou par voie postale au service jeunesse Saint-Marcellin Vercors Isère communauté
7 rue du colombier 38160 Saint-Marcellin

Date limite de candidature : **VENDREDI 16 JUIN**

RENSEIGNEMENTS AU 06 30 06 14 76

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Du 1er au 16 juin 2023, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté et le réseau parentalité du territoire participent à la Quinzaine de la parentalité organisée chaque année par la CAF.

Pendant ces 2 semaines, les services de l'enfance, de la famille et de la culture ouvrent leurs portes et proposent des rencontres, des conférences, des ateliers parents-enfants, des événements festifs, etc.

Le programme s'adresse à un vaste public : familles, enfants, parents ou futurs parents.

Mardi 6 juin à 20h : conférence « Le corps en mouvement chez l'enfant en lien avec les réflexes archaïques » Animée par Carole HENRY, Psychopédagogue formée à l'intégration des réflexes archaïques. Comment aider les enfants à être libres de leurs mouvements afin de gagner en coordination, en attention et en autonomie ? Quelles sont les étapes essentielles qui mènent le petit vers la marche ?
ENTRÉE LIBRE Salle de conférence Espace Saint-Laurent SAINT-MARCELLIN

Toutes les animations sont gratuites.

Retrouvez le programme complet et détaillé sur le site de Saint Marcellin Vercors Communauté
<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/evenement/13045/4451-toute-l-actualite.htm>

1^{er} - 16 JUIN

LA QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ

Favoriser la qualité du lien parent-enfant aux différents moments de la vie

Ateliers / Animations / Conférences / Lectures / Rencontres / Expositions...

Associations Familiales
Caf de l'Isère
Isère LE DÉPARTEMENT

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

La fête du jeu fait son cirque à Cognin les Gorges le 11 juin

La fête du jeu fait son cirque !

- Grands jeux en bois
- Jeux de société
- Escape Game
- Espace pour les tout-petits
- Igloo à histoires
- Maquillage
- Espace de constructions XXL

Et aussi :

- Initiation au cirque avec la compagnie La Vrille.
- Atelier LEGO avec Bricks 4kids.
- Caravane musicale « L'oreille en friche », collectif en résidence sur le territoire.
- Orchestre de cuivres et de percussions avec l'école de musique intercommunale
- Création circuit de billes XXL avec Makina Delirium

La fête du jeu à Cognin Les Gorges

Dimanche 11 juin 2023 de 10h à 18h

Organisé par les ludothèques et le service enfance-jeunesse de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, avec la participation : du service culturel et des médiathèques intercommunales, de David Carmona et Karen Nguyen, auteurs de jeux de la Maison d'édition Undfriendly Games, des associations Les joueurs de la table ronde et Jeux de potes, du foyer rural et de la commune de Cognin les Gorges.

En cas d'intempéries, repli dans la salle des fêtes du village

Buvette et restauration sur place
Mise en place par les jeunes de l'accueil adolescents de Vinay afin de financer leurs projets.

Les concerts de l'été de l'Ecole de musique intercommunale

Du 2 au 26 juin, l'Ecole de Musique Intercommunale met l'été en musique dans plusieurs communes du territoire et au-delà... Ces concerts sont gratuits.

Programme détaillé sur le site de Saint Marcellin Isère Communauté

<http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/evenement/13068/4450-tout-l-agenda.htm>



Médiathèques : Une carte pour tout le réseau, et c'est gratuit !

Le territoire compte 15 médiathèques, dont quatre intercommunales. Ensemble elles forment le réseau Passs'thèque, qui mutualise un catalogue commun de documents (livres, CD, DVD, ressources numériques, etc) assure leur prêt et propose également de nombreuses animations...

Depuis le 1er avril 2023, et ce n'était pas une blague, une seule carte est nécessaire pour accéder aux 15 médiathèques du réseau Pass'thèque. Et en plus elle est gratuite.

Avec cette carte l'abonné peut emprunter des documents dans une médiathèque et les rendre dans une autre, comme il peut commander des documents qui sont stockés dans une autre médiathèque que celle où il a ses habitudes, pour y être livré. Pour s'abonner, il suffit de se rendre dans l'une des quinze médiathèques du réseau Pass'thèque, muni d'un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, d'assurance, un relevé CAF, un avis d'imposition ou non imposition, etc.) datant de moins de trois mois.

Retrouvez toutes les infos sur le site du réseau Pass'thèque

<https://passtheque.smvic.fr/>



Les rencontres de l'autonomie

En juin, le Département de l'Isère et ses partenaires du territoire Sud-Grésivaudan organisent des actions de sensibilisation auprès du grand public, sur la place des personnes âgées ou handicapées dans la société. Au programme par exemple :

Du 1^{er} au 30 juin : Exposition de créations réalisées par des personnes en situation de handicap et des personnes âgées de l'EHPAD de Saint Marcellin et du SAJ de ARIA 38. Voyage « Au coeur du lien » avec une mise en lumière de témoignages de personnes en perte d'autonomie, de professionnels et bénévoles de l'aide à domicile, d'aidants. A voir à [la Maison du Département Sud Grésivaudan, Avenue Jules David à Saint-Marcellin](#)
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Mardi 6 juin, Le bus "en route pour la santé", piloté par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, sillonne le territoire pour mener des actions de promotion et prévention santé. Le bus s'installe de 14h30 à 16h30 sur Champ de mars à Vinay. Pour l'occasion les intervenantes apporteront de l'information et échangeront avec toutes les personnes qui viendront les voir sur le thème : "Être accompagné quand on est âgé ou porteur de handicap et quel soutien pour les aidants familiaux ? »

Mercredi 7 juin : Déambul'action ! Une matinée pour changer le regard sur le déambulateur par des échanges intergénérationnels. Sur le champ de mars à Saint-Marcellin.

Samedi 24 juin : Fête du sport et sport adapté de 13h30 à 18h : découverte d'activités sportives pour tous ! Organisée par la Ville de Saint-Marcellin. Lieu : Gymnase de la Saulaie à Saint-Marcellin

Retrouvez le programme complet sur : <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/evenement/13073/4451-toute-l-actualite.htm>

Opération Adopte une poule

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté en partenariat avec l'élevage Bel Air à Têche, vous propose d'acquérir des **poules pondeuses plein air, au tarif de 3€ la poule, et vendues par deux minimum (pour leur bien-être)**

Une poule mange en moyenne 150 kg de déchets alimentaires par an. De quoi faire baisser le volume de vos ordures ménagères et de récolter de bons œufs frais ! **Vous êtes intéressés ? Réservez dès à présent vos poules, en direct auprès de l'éleveur au 06 08 88 10 83. La distribution a lieu vendredi 16 juin de 15h à 18h, au parking de la salle des fêtes à Saint-Quentin sur Isère**

Avant le 16 juin, pensez à préparer le nid douillet de vos poules : un poulailler de taille adaptée au nombre de poules choisies, avec mangeoire, abreuvoir, pondoir. Une charte d'adoption sera à signer lors de l'achat.

L'éleveur sera présent pour vous partager ses conseils et proposer des sacs de nourriture, Il est conseillé de prendre un contenant pour le transport (carton perforé, cage ...)

Adopte une poule !
Pour réduire tes déchets et manger des œufs frais

SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté organise une vente de poules pondeuses :

Vendredi 16 juin de 15h à 18h à SAINT-QUENTIN SUR ISÈRE
salle des fêtes, avenue du Vercors

Poules pondeuses plein air : 3 € la poule
provenant de l'élevage Bel Air, basé à Têche

Vendues par deux minimum (ou plus !) pour leur bien-être !

Réservation obligatoire
en direct auprès de l'éleveur au **06 08 88 10 83**

Pensez à prendre un contenant pour le transport (carton perforé, cage...)

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Un nouveau carto-guide pour se balader sur les sentiers !

Attendue par toutes les personnes qui aiment se balader à pieds, sur deux roues ou quatre pattes, la nouvelle carte des sentiers du territoire est arrivée !

Carte et guide à la fois, elle trace plus de 1000 kilomètres de sentiers balisés sur les rives droite et gauche de l'Isère : "des Coulmes aux Chambaran". Ce carto-guide inclut également 30 circuits commentés, pour allier au plaisir de la balade celui de la découverte de la faune, de la flore, du patrimoine ou de l'histoire du territoire.

Que l'on soit marcheur, vététiste, cavalier, etc. aguerri ou contemplatif, ce carto-guide permet à chaque profil de trouver son bonheur sur les sentiers du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

"Des Coulmes aux Chambaran" est en vente dans les bureaux de l'office de tourisme intercommunal à [Pont-en-Royans](#), [Saint-Antoine l'Abbaye](#) et [Saint-Marcellin](#).

Tarif : 8€

Egalement en commande auprès du Parc naturel régional du Vercors, co-éditeur du carto-guide, au courriel suivant : boutique@pnr-vercors.fr

Apiculture & voisinage : un outil de médiation

Pour aider les apiculteurs et leur voisinage, il existe aujourd'hui un **mini-guide à l'usage de celles et ceux qui ont des ruches près de chez eux et qui se posent des questions !** Il a été édité par **L'Association pour le Développement de l'Apiculture**. Il dévoile quelques secrets apicoles, précise la réglementation en vigueur et répond aux questions fréquemment posées par les riverains. Un outil pour favoriser le dialogue et le bien-vivre ensemble. Ce mini guide est à télécharger sur :

https://www.ada-aura.org/wp-content/uploads/2023/03/A4livretvoisinageBD.pdf?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Info%20Mairie%20Apiculture%20%20voisinage%20%20un%20outil%20de%20mediation&utm_medium=email

Retrouvez plus d'infos sur le site www.ada-aura.org

Le parc naturel régional du Vercors recrute un(e) écoparc saisonnier secteur Vercors Diois

LE POSTE : Au sein du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Vercors, six agents répartis sur l'ensemble du territoire occupent la fonction d'écoparc.

L'écoparc sera sous la responsabilité du coordinateur d'équipe (d'un point de vue hiérarchique) et du responsable de pôle (d'un point de vue stratégique).

Pour la réalisation de ses missions d'écoparc, la personne recrutée sera donc amenée à travailler aussi bien en semaine que les week-end et jours fériés, et ponctuellement en soirée (en rotatio entre les autres agents).

Organisation du travail :

Vous intégrerez le service « Tourisme & Accueil des publics » sous l'autorité du coordinateur des Ecoparcs du Parc et du responsable du service du même nom.

Résidence administrative : secteur Diois (26) **Type de contrat :** 1 Poste saisonnier à temps complet sur 3 mois (d'août à octobre) avec prise de poste effective au 1er août 2023

Grade : technicien territorial L'agent non-titulaire de droit public, saisonnier, recruté en application de l'article L.332-23-2° du code général de la fonction publique percevra une rémunération définie sur la base de la grille indiciaire relevant du grade de technicien territorial, en fonction de son niveau d'étude et de son expérience. A cela s'ajoute le cas échéant le supplément familial de traitement, et le régime indemnitaire attaché à la fonction.

Formation : Les candidats devront justifier d'un diplôme à partir du niveau BAC+2, dans un domaine en lien avec la nature - Permis B exigé - Une expérience sur un poste similaire est souhaitée, ainsi qu'une bonne connaissance du territoire du Vercors et du secteur Diois en particulier

CANDIDATURES : Lettre de motivation et CV détaillé à adresser à Monsieur le Président du Parc naturel régional du Vercors par mail uniquement à [rh @pnr-vercors.fr](mailto:rh@pnr-vercors.fr)

La lettre de motivation et le CV doivent être enregistrés au format PDF avec la nomenclature suivante : Nom_Prenom_Ecoparc_LM.pdf et Nom_Prenom_Ecoparc_CV.pdf

Date limite de dépôt des candidatures : 16 Juin 2023 **Entretiens prévus le** 23 juin 2023 pour une prise de poste le : 1er août 2023

Des infos complémentaires concernant cette offre sont disponibles en mairie.

La commune de St Antoine l'Abbaye recherche un(e) adjoint(e) du patrimoine pour sa Médiathèque Intercommunale, regroupant 3 villages limitrophes (St-Antoine l'Abbaye –St-Bonnet de Chavagne et Montagne).

Type de Contrat: CDD en remplacement d'un agent en arrêt maladie. **Durée hebdomadaire:** 17h00

Catégorie du poste: C uniquement

Expérience en médiathèque exigée Connaissance et pratique du logiciel utilisé par la SMVIC Décalog)

Date limite des candidatures: 31/05/2023 **Date de prise d'effet du poste:** 05/06/2023

Profil recherché : Titulaire d'une formation aux métiers du livre, vous justifiez d'un bon niveau de culture générale et d'une bonne connaissance de la littérature. Vos qualités relationnelles sont reconnues ainsi que votre sens du travail en équipe. Vous êtes force de proposition, dynamique, vous aimez vous impliquer dans les projets. Vous maîtrisez les nouvelles technologies de l'information et de la communication et connaissez les logiciels de bibliothéconomie. Une expérience sur un poste similaire et une aptitude à la polyvalence seraient appréciées. Maîtrise du logiciel utilisé par la communauté de commune St-Marcellin-Vercors-Isère-Communauté exigée **Permis B et véhicule obligatoires** (déplacements sur le territoire)

Candidature : Lettre de motivation et CV à adresser à : Mairie de St-Antoine l'Abbaye Mme LONGIS Marie-Line 62 Place Ferdinand Gilibert 38160 ST-ANTOINE L'ABBAYE Ou par mail:

secretariat@stantoinelabbaye.fr Pour de plus amples renseignements n'hésitez à appeler le secrétariat de mairie au 04.76.38.03.80

Des infos complémentaires concernant cette offre sont disponibles en mairie.

Retour sur la commémoration du 8 mai



Discours du 08 mai 2023

Voilà maintenant plus d'un an que Vladimir Poutine envahissait l'Ukraine., que des déluges de missiles, de bombes ont dévasté ce territoire, sans compter des milliers de mines anti personnel, disséminées dans tout le pays. Un conflit qui a bousculé nos certitudes sur la paix et sur nos démocraties.

Cette guerre met fin à une forme d'insouciance en la matière. Cette guerre met fin à quelque chose qui durait depuis à peu près 70 ans. Entre temps il y a quand même eu l'Algérie et la Yougoslavie, mais c'était l'idée que les guerres, et c'était aussi vrai pour les pandémies d'ailleurs, c'était un peu pour les pays pas très développés. On regarde ça un peu de loin, même quand il y a des millions de morts, comme en Afrique.

Au fond, l'idée c'est que nous, on en était sorti de cette période, grâce à l'éducation, au progrès technique, quelle erreur. C'est toujours cette idée que quand on se développe, qu'on va à l'école, qu'on est harmonieux, on ne va plus s'entretuer. Je pense que non, les guerres font partie de nos sociétés, le besoin de montrer sa force, son pouvoir sur l'autre, sur son propre peuple.

La résistance du peuple Ukrainien, comme fut celle des femmes et des hommes que nous honorons ce matin doit nous servir d'exemple. Le combat comme d'ailleurs l'entraide et la solidarité, redonne un commun puissant aux peuples.

L'Europe n'a de choix que d'être solidaire et puissante face aux menaces de certains voisins totalitaires. L'Europe doit affirmer haut et fort qu'elle va compter dans les combats. Evidemment il ne s'agit pas de jouer les « va-t'en guerre », mais de montrer sa détermination pour revenir à la paix par cette puissance.

Ne plus être naïf, ne plus croire que tout est acquis. Ce climat de violence collective doit être maîtrisé par tout le monde si l'on ne veut pas revivre dans notre propre pays ce qui il y a encore peu semblait inimaginable.

Œuvrons collectivement pour une société plus juste où le racisme et l'autoritarisme auront définitivement disparu.

C'est le meilleur hommage que nous pouvons rendre à toutes les victimes de la guerre !

Alex Brichet-Billet

Le maître d'école

J'aimais bien le maître d'école
Il nous lisait des poésies
Mais aujourd'hui la ville est folle
Même les enfants ont des fusils

Où est la chanson de Prévert ?
Tous les oiseaux ont disparu
Y a pas de bois pour cet hiver
Et plus un arbre dans les rues

Il est loin le temps des cerises
Et du chemin des amoureux
Les filles se donnent pour des devises
Et les garçons se battent entre eux

J'aimais bien le maître d'école
Il nous faisait chanter debout
Et on se terre dans les sous-sol
Tout le pays est à genoux

Il est parti sans sa valise
On n'a pas pu lui dire adieu
Ils vont prier dans les églises
Et font la guerre au nom de Dieu

J'aimais bien le maître d'école
Son bon sourire et ses yeux doux
Il était libre de paroles
Et nous donnait confiance en nous

Qu'est-ce que tu veux que je te dise
Il est tombé devant mes yeux
J'ai vu le sang sur sa chemise
J'ai quatorze ans et je suis vieux.

Gilbert Lafaille

Poème lu par Soen et Raphaël

Une triple tarification au marché

Il y avait déjà les paniers solidaires, quasiment depuis le début.... Des paniers de légumes bio à 3€ (d'une valeur de 10€ et exactement identiques aux paniers classiques) pour permettre aux personnes ayant des revenus modestes d'accéder à une alimentation locale et saine.

Il y avait aussi les ateliers cuisine et repas partagés, qui permettent de découvrir de nouvelles recettes, d'apprendre à cuisiner des légumes de saison qu'on ne connaît pas forcément, et de passer un chouette moment de convivialité, en cuisine puis autour de la table.

Tero Loko poursuit ses actions contre les inégalités alimentaires avec le lancement d'une nouvelle expérimentation au marché de l'Osier : la triple tarification. Depuis fin mai, des jetons de couleurs sont positionnés au début du stand. Chaque couleur correspond à un tarif : blanc pour le tarif « producteur » (tarif d'équilibre permettant au producteur de couvrir ses coûts de production et de se rémunérer); orange pour le tarif « solidaire » (-25% par rapport au prix producteur); et enfin bleu pour le tarif « soutien » (laissé à l'appréciation des client-es, qui décident ce qu'ils et elles veulent et peuvent donner en plus pour aider à équilibrer les recettes).

Aucun justificatif n'est demandé pour bénéficier du tarif solidaire, seul le jeton indique, en toute discrétion, le tarif que vous souhaitez payer. Et rien ne vous empêche, en fonction de vos moyens, de jongler entre les différents tarifs, d'une semaine sur l'autre.



Des jetons de différentes couleurs permettent d'indiquer discrètement le tarif choisi au moment du passage en caisse

Ces initiatives de lutte contre l'insécurité alimentaire sont notamment soutenues par le Réseau Cocagne, dont l'association Tero Loko est membre. Le Réseau Cocagne compte 105 Jardins (fermes à vocation d'insertion sociale et professionnelle certifiées « Agriculture Biologique ») partout en France.

En savoir plus sur les Jardins de Cocagne : www.resaucocagne.org

Prochains ateliers cuisine et repas partagés ouverts à tou-ttes : **les 12 et 26/06.**

Toutes les dates des animations sont à retrouver sur la page

www.teroloko.com/agenda/

Assemblée générale le 23 juin



Rendez-vous annuel incontournable de la vie d'une association, l'assemblée générale est aussi l'occasion d'en apprendre plus sur les activités menées par les salarié-es et les bénévoles.

Au-delà du côté formel, l'assemblée générale permet de découvrir l'ensemble des actions menées tout au long de l'année précédente, de mieux comprendre le fonctionnement interne et de saisir les enjeux du moment.

Donc, si vous avez plein de questions à propos de Tero Loko, mais ne savez pas à qui les poser.... C'est le bon moment pour venir découvrir l'association et rencontrer les personnes qui la font vivre au quotidien !

Nul besoin d'être adhérent-e pour y assister, c'est seulement indispensable pour voter.

Rdv donc le 23 juin, de 16h30 à 22h, à Bon Rencontre bien sûr !

1^{er} grand prix de Notre Dame de l'Osier : dimanche de Pentecôte animé

Superbe journée ensoleillée ce dimanche 28 mai, avec une animation cycliste co organisée entre le Comité UFOLEP38 et les clubs affiliés UFOLEP38, et avec le soutien de la municipalité de la commune.

2 courses UFOLEP avec 72 coureurs toutes fédérations au départ de ce circuit exigeant. Environ 7'30 au tour pour effectuer les 4.1km, à une moyenne de 29km/h pour avaler entre 10 et 16 tours suivant les niveaux. Nul doute que ces amateurs de vélo sont de vrais sportifs.

L'organisation sérieuse et rigoureuse du Comité Ufolep a permis que les courses se déroulent en toute sécurité, avec, entre autre, des signaleurs bénévoles à tous les carrefours, et autres points délicats du circuit.

Sport, convivialité et partage ont été les maîtres mots dans le centre village et le bel espace verdoyant de « l'Abri du Pèlerin », où était hébergé le QG de la course.

Le comité Ufolep et la mairie tiennent à remercier l'ensemble des habitants riverains pour leur patience et leur amabilité, ainsi que le responsable de la salle paroissiale pour la mise à disposition de la salle.

Belle journée à reproduire !



Photos Bernard Mermet : en haut : départ 2^{ème} course. En bas : vainqueur 1^{ère} caté : FEODOROFF Arnaud

Information Espace Nature Isère : protection des amphibiens de Notre Dame de l'Osier

« Dernièrement, avec la **LPO AURA Isère**, nous avons tenu à **remercier nos courageux bénévoles** qui sont intervenu-e-s pendant **12 semaines** sur la départementale **D201** qui mène sur la commune de Notre Dame de l'Osier.

Pour les remercier de leur implication, nous les avons invité-e-s à passer un moment convivial sur le **site naturel de la Chevalière**. Les bénévoles ont pu **observer les amphibiens évoluer** au sein de la mare (formation d'**amplexus** et **coassement**) à travers la cabane d'affut dont dispose le site.

L'après-midi s'est finie par un **goûter**, et la **remise d'un certificat d'appréciation** pour avoir aidé les amphibiens de la commune de *Notre Dame de l'Osier*.

Cette année, ce sont **84 amphibiens qui ont pu être sauvés** grâce à la présence quotidiennement de nos bénévoles. **C'est 3 fois moins que l'année précédente** où nous avons pu relever 272 amphibiens.

Pour pallier cette baisse du nombre d'amphibiens, **différents travaux devraient avoir lieu** le long de cette départementale D201, notamment la **création d'un passage à petites faunes** ainsi que la création de **nouvelles mares**. »

Brèves

•**Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 29 juin 23** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse ndomairie@wanadoo.fr est bienvenue.

Agenda du 1^{er} au 30 juin 2023

Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- 06 06** **Marché agrandi du 1^{er} mardi du mois** à Notre Dame de l'Osier : plus de producteurs locaux, buvette et convivialité sont au programme. Le marché sera suivi de l'After loko.
- 07 06** **Déambul'action** à Saint Marcellin : matinée organisée dans le cadre des Rencontres de l'Autonomie. Cf page 13.
- 07 06** **Portes ouvertes à la mission locale de St Marcellin** : Après-midi festive et conviviale pour découvrir ou redécouvrir la Missio Locale, son équipe de professionnelles, ses missions, ses services ... et ses jeunes talents. Cette après-midi est ouverte à tous, jeunes, familles, partenaires, entreprises, élus, ... Ce sera l'occasion de faire connaissance, d'échanger, de répondre à vos questions et de passer un bon moment ensemble. De 13h30 à 16h30.
- 08 06** **Découverte de la sophrologie à l'Olympide**. Par des mouvements doux, des exercices de respiration et une balade mentale guidée, découvrez la sophrologie en groupe et savourez un moment de détente. Renseignements et réservation auprès de l'accueil de l'Olympide ou au 04 76 38 35 38. Tarif 3 €
- 09 06** **Rencontre du Club de l'Amitié** de Notre Dame de l'Osier à 14h à la mairie.
- 10 06** **Atelier d'Annie** à Notre Dame de l'Osier, à 14h30 à la mairie.
- 10 06** **Découverte de la sophrologie à l'Olympide** : idem 08/06
- 11 06** **Fête du jeu** à Cognin les Gorges organisée par les ludothèques intercommunales et le Service Enfance Jeunesse de Saint Marcellin Vercors Isère Communauté. Voir infos et affiche en page 11.
- 11 06** **Randonnée du Jumelage En chemin pour le "Cammino"** à Vinay . En partenariat avec le Comité de Jumelage entre Vinay et la commune italienne de San Possidonio , le CMI-Vinay organise à destination de tous, une randonnée de 8 km à allure libre et encadrée. Rdv au Champ de Mars de Vinay à 9h15. 8km 270D+ explorant des lieux patrimoniaux de la région. Au retour, apéritif républicain offert par la commune.
- 18 06** **Fête des écoles** à Notre dame de l'Osier organisée par le Sou des écoles. Cf infos et affiche en page 9.
- 23 06** **Feux de la St Jean** à l'Albenc à partir de 19h, mise à feu à 22h. Restauration rapide et buvette sur place.
- 23 06** **Rencontre du Club de l'Amitié** de Notre Dame de l'Osier à 14h à la mairie. Dernière date de la saison pour le club. Il reprendra le vendredi 15 septembre avec le repas grillades à 12h à l'Espace Bon Rencontre.
- 24 06** **Atelier d'Annie** à Notre Dame de l'Osier, à 14h30 à la mairie.
- 04 07** **Grand marché festif d'été** à Notre Dame de l'Osier. Cf infos et affiche en page 1.